

Conditions supplémentaires Adobe Stock

Dernière mise à jour : 30 Juin 2017. Remplace la version antérieure dans son intégralité.

L'utilisation des Services Adobe Stock et de l'Œuvre (tels que définis ci-après) est soumise aux présentes Conditions Supplémentaires, lesquelles complètent et intègrent les Conditions d'utilisation d'Adobe.com (comprenant ces Conditions Supplémentaires, ci-après les « **Conditions** »), disponibles sur www.adobe.com/go/terms_fr. Les termes non définis ici ont la signification qui leur est attribuée dans les Conditions d'Utilisation d'Adobe.com.

1. Définitions.

1.1 « Site Web » désigne Adobe Stock ou d'autres sites Web d'Adobe.

1.2 « Œuvre(s) » désigne les photos, les illustrations, les images, les vidéos, les éléments 3D, les modèles (y compris tout matériel protégé intégré à un modèle ou soumis avec un modèle) ou toute autre œuvre picturale ou graphique que vous utilisez sous licence, à laquelle vous accédez ou que vous téléchargez via l'un des sites Web.

2. Propriété.

Sous réserve de ce qui est expressément accordé dans les Conditions, nous et nos donneurs de licences maintenons tous les droits, la propriété et les intérêts par rapport à l'Œuvre. Aucun titre ou intérêt de propriété lié à l'Œuvre n'est transféré en votre faveur en vertu des présentes Conditions.

3. Licence relative à l'Œuvre et restrictions spécifiques.

3.1 Licence standard et ses restrictions.

(A) **Licence standard.** Sous réserve du respect des présentes Conditions, si vous avez acheté une Licence standard, nous vous accordons une licence non exclusive, perpétuelle, internationale, ne pouvant faire l'objet d'un octroi de sous-licence et non transférable pour utiliser, reproduire, modifier ou afficher l'Œuvre jusqu'à 500 000 fois, comme décrit plus en détail à l'Article 3.1(B)(1), (« **Licence standard** »), pour :

- (1) des exigences de marketing, promotionnelles, de présentation interne ou de décoration ;
- (2) des productions numériques, telles que des sites Web, des publicités mobiles, des applications mobiles, des cartes de vœux électroniques, des publications électroniques (livres électroniques, presse électronique, blogs, etc.) ; et
- (3) des utilisations personnelles ou non commerciales.

Par souci de clarté, vous pourrez (a) distribuer du matériel de marketing ou promotionnel, des présentations internes, des œuvres à but décoratif ou des productions numériques incluant l'Œuvre ; et (b) utiliser et afficher l'Œuvre sur des sites Web, à condition de prendre toutes les précautions raisonnables pour empêcher les visiteurs de ces sites Web de télécharger ou de réutiliser l'Œuvre.

(B) **Restrictions spécifiques concernant la Licence standard.** En plus des restrictions spécifiées à l'Article 4 ci-dessous :

(1) vous ne pourrez pas faire en sorte ou permettre qu'une Œuvre soit reproduite plus de 500 000 fois au total. Par exemple, une Œuvre ne pourrait apparaître sur plus de 500 000 matériels imprimés (brochures, publicités, couvertures, emballages, etc.). De la même manière, l'Œuvre ne pourra être intégrée dans un programme télévisé, une vidéo ou dans toute autre production numérique si l'audience attendue dépasse les

500 000 personnes au total. Cette restriction ne s'applique pas aux Œuvres publiées sur un site Web, sur des sites de réseaux sociaux ou sur des applications mobiles ;

(2) vous ne pourrez distribuer l'Œuvre incorporée dans un article commercial que si : (a) l'Œuvre a été modifiée à tel point que la modification ne présente pas de similitudes substantielles avec l'Œuvre d'origine et qu'elle peut être qualifiée d'œuvre d'auteur originale, ou (b) la valeur principale de l'article commercial ne réside pas dans l'Œuvre elle-même. Par souci de clarté, la production d'une Œuvre non modifiée sur un poster destiné à être revendu ou distribué, n'est pas autorisée, car la valeur principale résiderait dans l'Œuvre elle-même ;

(3) vous ne pourrez pas utiliser, inclure ou intégrer l'Œuvre dans quelque modèle électronique, modèle de conception ou application que ce soit (par exemple, un modèle de conception Web ou de présentation ou des modèles de cartes de vœux électroniques ou cartes de visite) ; et

(4) vous ne pourrez pas utiliser, reproduire, distribuer ou afficher l'Œuvre avec un communiqué de presse impliquant la distribution du fichier d'image autonome aux médias.

3.2 Licence enrichie et ses restrictions spécifiques.

(A) **Licence enrichie.** Sous réserve du respect des présentes Conditions, si vous avez acheté une Licence enrichie, vous bénéficierez des mêmes droits que ceux accordés par la Licence standard, sauf que vous ne serez pas soumis à la limitation de 500 000 fois, comme spécifié à l'article 3.1(B)(1) (« **Licence enrichie** »).

(B) **Restrictions concernant la Licence enrichie.** En plus des restrictions visées à l'Article 4, celles contenues aux Articles 3.1(B)(2) et 3.1(B)(3) s'appliquent à toute Œuvre faisant l'objet d'une Licence enrichie.

3.3 Licence étendue et ses restrictions spécifiques.

(A) **Licence étendue.** Sous réserve du respect des présentes Conditions, si vous avez acheté une Licence étendue, vous bénéficierez des mêmes droits que ceux accordés par la Licence enrichie, sauf que vous ne serez pas soumis aux restrictions visées à l'Article 3.1(B) et que, en plus, vous pourrez distribuer l'Œuvre incorporée dans n'importe quel article commercial ou autre œuvre d'auteur (« **Licence étendue** »). Par souci de clarté, vous pourrez utiliser, reproduire, distribuer ou afficher l'Œuvre en association avec :

(1) des modèles électroniques et des modèles de conception ou application, destinés à être revendus ou distribués, à condition que leur destinataire ne soit autorisé qu'à utiliser l'Œuvre ou à y accéder avec le modèle ;

(2) tout bien ou service destiné à la revente ou à la distribution, y compris, sans toutefois s'y limiter, des tasses, des t-shirts, des affiches, des cartes de vœux ou autres marchandises ainsi que tout service d'« impression à la demande » ; et

(3) un communiqué de presse incluant la distribution du fichier d'image autonome aux médias, si l'Œuvre : (a) est uniquement publiée en association avec le communiqué de presse et (b) elle n'est pas utilisée ou diffusée selon d'autres modalités.

(B) **Restrictions spécifiques concernant la Licence étendue.** Les restrictions visées à l'Article 4 s'appliquent à toute Œuvre faisant l'objet d'une Licence étendue.

3.4 Œuvres éditoriales et restrictions.

(A) **Œuvres éditoriales et utilisation éditoriale d'autres Œuvres.** Sous réserve du respect des Conditions suivantes, vous pourrez utiliser, reproduire et afficher les Œuvres signalées à « Usage éditorial uniquement » sur le site Web (« **Œuvres éditoriales** »), uniquement à des fins non commerciales et de manière éditoriale. Par « manière éditoriale », l'on entend que vous pourrez utiliser les Œuvres éditoriales en association avec des événements ayant un retentissement dans la presse ou un intérêt culturel, généralement dans des articles de journaux ou de magazines, des blogs ou des médias similaires. Vous pourrez utiliser aussi d'autres Œuvres (non signalées à « Usage éditorial uniquement ») de manière éditoriale.

Vous ne pourrez utiliser l'Œuvre éditoriale à des fins commerciales que si vous obtenez séparément les autorisations et renonciations nécessaires.

(B) Restrictions et obligations spécifiques concernant l'utilisation éditoriale. Sous réserve de ce qui est expressément autorisé à l'Article 3.4(A), en plus des restrictions visées à l'Article 4 :

(1) vous ne devrez pas : (a) utiliser les Œuvres éditoriales à des fins commerciales, y compris pour des publicités, des promotions ou des « publiereportages » (c'est-à-dire des publicités présentées dans un magazine sous forme d'article éditorial) ; ou (b) modifier les Œuvres éditoriales, à l'exception de petits ajustements de qualité technique (par exemple, ton ou luminosité) ou de légers découpages ou redimensionnements, toujours à condition de préserver le contexte éditorial et la signification de l'Œuvre éditoriale ;

(2) pour toutes les Œuvres utilisées de manière éditoriale, vous devrez afficher les crédits ou l'attribution de l'Œuvre, dans ce format : « Nom de l'auteur/stock.adobe.com », ou selon les instructions imparties sur le site Web Adobe Stock ; et

(3) vous serez soumis aussi à d'autres restrictions applicables à l'Œuvre éditoriale spécifique y compris, sans toutefois s'y limiter, les restrictions qui pourraient être affichées sur le site Web Adobe Stock ou qui sont incluses dans la section d'information de l'Œuvre éditoriale (par exemple, il est possible que certaines Œuvres éditoriales ne puissent être utilisées que dans certains pays).

3.5 Droits supplémentaires. Ces droits supplémentaires sont soumis aux Conditions et aux restrictions visées à l'Article 4.

(A) Utilisation par l'employeur ou le client. Vous pourrez acheter une licence conformément aux présentes Conditions pour le compte de votre employeur, à condition de déclarer et garantir avoir l'autorité de lier votre employeur au respect de ces Conditions. Vous pourrez utiliser la licence accordée dans les présentes Conditions en faveur d'un de vos clients, à condition que vous lui transfériez votre licence et que le client se conforme à ces Conditions. Vous êtes le seul responsable de l'utilisation de l'Œuvre par votre employeur ou client. Si vous avez l'intention d'utiliser la même l'Œuvre en faveur d'autres clients, vous devrez acheter des licences supplémentaires.

(B) Droits d'archivage. Vous pourrez créer une archive, une bibliothèque numérique, une configuration réseau ou un support similaire pour que les collaborateurs et les clients de votre société puissent visionner l'Œuvre.

(C) Utilisation gratuite. Vous pourrez utiliser, reproduire, télécharger ou publier pendant 90 jours des versions gratuites (« comp ») ou des aperçus de l'Œuvre uniquement pour avoir une idée de la manière dont elle apparaît en production (« **Utilisation gratuite** »). Vous n'avez pas le droit d'utiliser l'Œuvre à des fins de production sans avoir d'abord acheté une licence commerciale adéquate. Adobe n'offre aucune garantie et ne sera pas tenu de faire en sorte que toute Œuvre disponible pour l'utilisation gratuite puisse faire l'objet d'une licence commerciale.

(D) Utilisation sur les réseaux sociaux. Vous pourrez publier ou charger une version non modifiée de l'Œuvre sur des Sites de réseaux sociaux si (A) vous y incluez les crédits ou l'attribution de l'Œuvre elle-même (« Nom de l'auteur / stock.adobe.com » ou selon les instructions imparties sur le site Web Adobe Stock), et si (B) les conditions d'utilisation qui régissent le Site du Réseau Social n'incluent aucune clause censée accorder à quiconque des droits exclusifs ou de propriété vis-à-vis de l'Œuvre ou de l'Œuvre modifiée. « **Site(s) de réseaux sociaux** » désigne un site Web ou une application visant principalement à faciliter l'interaction sociale parmi ses utilisateurs et à leur permettre de partager des contenus dans le cadre de ladite interaction sociale.

3.6 Réserves. Nous pourrions interrompre à tout moment la fourniture de licence de n'importe quelle Œuvre, à notre exclusive discrétion. Si une Œuvre enfreint les présentes Conditions ou si nous avons des raisons de croire que l'Œuvre pourrait faire l'objet d'une réclamation de la part de tiers, nous pourrions vous ordonner de cesser toute utilisation, distribution et possession de cette Œuvre ; dans ce cas, vous devrez vous conformer sans délai à ces instructions. Nous nous réservons tous les droits non expressément accordés dans les présentes Conditions.

4. Restrictions.

4.1 Restrictions générales. Vous ne devrez pas faire mauvais usage de l'Œuvre. Sauf si expressément permis dans ces Conditions Supplémentaires, vous ne devrez pas :

(A) vendre, accorder sur licence, partager ou distribuer l'Œuvre ou toute Œuvre modifiée, isolée ou dans le cadre d'une base de données en ligne ou d'un autre type, ou tout produit dérivé contenant l'Œuvre, d'une manière qui permettrait à des tiers d'utiliser, de télécharger, d'extraire l'Œuvre ou d'y accéder sous forme de fichier autonome ou de modèle électronique ;

(B) utiliser, reproduire, distribuer, exécuter, modifier ou afficher l'Œuvre (seule ou en association avec n'importe quelle autre œuvre d'auteur) d'une manière calomnieuse ou diffamatoire, illégale, obscène ou indécente ;

(C) retirer tout copyright ou mention de propriété ou autre information affichée, incorporée ou associée à l'Œuvre dans sa forme téléchargée originale ou dans toute copie de sauvegarde autorisée ;

(D) incorporer l'Œuvre dans une marque commerciale ou de service ;

(E) utiliser l'Œuvre illustrant une personne ou une propriété reconnaissables d'une manière impliquant raisonnablement que la personne ou la propriété représentée adhère à des mouvements ou des partis politiques, économiques ou autres courants d'opinion ;

(F) utiliser l'Œuvre de manière à représenter toute personne sous un mauvais jour ou de manière diffamatoire, illégale, immorale ou offensive y compris, mais sans s'y limiter, la pornographie, les clubs pour adultes ou autres établissements similaires, les services d'escorte ou de rencontres, la consommation de tabac ou de substances illégales, les maladies ou les déficiences mentales, les activités immorales ou criminelles ; ou

(G) utiliser l'Œuvre (ou l'Œuvre éditoriale) de manière éditoriale, sans afficher ses crédits ou son attribution.

4.2 Utilisation par les salariés et les collaborateurs. A moins que vous soyez soumis à l'Article 4.3 ci-dessous, vous ne pourrez pas transférer l'Œuvre non modifiée. Toutefois, vous pourrez transférer des fichiers contenant l'Œuvre, ou des œuvres dérivées autorisées, à des salariés ou sous-traitants, à condition que ceux-ci acceptent les restrictions ci-contenues et qu'ils n'utilisent l'Œuvre que pour votre compte. Les salariés et les sous-traitants n'ont pas de droits supplémentaires d'utiliser l'Œuvre.

4.3 Partage avec votre Creative Cloud Team. Les membres de l'équipe qui utilisent les Œuvres obtenues sur licence via votre Creative Cloud Team, doivent appartenir à une seule entité juridique. Chaque licence pour l'Œuvre pourra être utilisée par un maximum de 10 membres de l'équipe. Vous devrez vous procurer des licences supplémentaires pour les Œuvres si plus de 10 membres de l'équipe utiliseront la même Œuvre ou si vous avez besoin de licences couvrant d'autres entités juridiques.

4.4 Partage avec votre Creative Cloud Enterprise. Les Membres de l'Entreprise Stock qui utilisent l'Œuvre accordée sur licence via votre inscription d'entreprise peuvent appartenir à différentes entités juridiques de l'entreprise. Chacune de ces licences pour l'Œuvre pourra être utilisée par n'importe quel membre de l'entreprise. Par ailleurs, pour les Membres de l'Entreprise Stock, il n'y a pas de limite quant au nombre de membres de l'équipe pouvant utiliser la licence pour l'Œuvre. « **Membres de l'Entreprise Stock** » désigne les membres qui exploitent les licences des Œuvres via leur inscription d'entreprise.

5. Paiement et abonnement.

5.1 Paiement. En achetant un abonnement, vous nous autoriserez à vous facturer les frais indiqués au moment de la souscription. Sauf annulation des renouvellements, votre abonnement sera automatiquement reconduit. Nous pourrions suspendre ou résilier votre abonnement en cas d'impossibilité d'imputer les frais dus à votre compte. Les frais d'abonnement peuvent être modifiés à la fin de votre période d'abonnement. Vous êtes responsable de toutes les charges encourues jusqu'à la désactivation ou la résiliation de votre compte. Les frais ne sont pas remboursables, même si votre abonnement est résilié avant sa date d'échéance.

5.2 Vous ne pourrez pas transférer votre abonnement ni permettre à d'autres de l'utiliser, même s'il s'agit de vos affiliés, collègues, collaborateurs ou salariés. Seuls les utilisateurs autorisés peuvent exploiter l'abonnement. Toutefois, vous pourrez acheter des licences supplémentaires pour que davantage d'utilisateurs puissent exploiter l'Œuvre à travers l'abonnement. Sur demande, vous devrez fournir la liste des utilisateurs autorisés. Toutes les Œuvre téléchargées par des utilisateurs autorisés peuvent être utilisées uniquement pour votre

compte. Vous, et chacun des utilisateurs autorisés, êtes conjointement et individuellement responsables vis-à-vis de nous de la conformité aux présentes Conditions.

5.3 Téléchargements inutilisés. Nous pourrions décider de reporter les téléchargements inutilisés, selon les termes de reconduction, jusqu'à une quantité plafonnée, si vous avez renouvelé votre abonnement avant son échéance, sans passer à une formule de valeur inférieure.

5.4 Dépassement. Si vous dépassez le nombre de téléchargements alloués dans votre plan d'abonnement, nous pourrions facturer les téléchargements supplémentaires au tarif en vigueur à ce moment-là, en utilisant les informations de paiement que vous nous avez fournies au moment de votre abonnement. Le prix pour ces téléchargements supplémentaires pourra être différent du prix des téléchargements compris dans la quantité allouée dans votre plan d'abonnement.

5.5 Informations de paiement mémorisées. Nous pourrions vous demander de stocker auprès de nous vos informations de paiement dans le seul but d'acheter d'autres Œuvres ou Services. Si vous effectuez d'autres achats, vous nous autoriserez à vous les facturer en utilisant vos informations de paiement. Vous pourrez réactualiser à tout moment vos informations de paiement depuis la page de votre compte.

6. Vos obligations d'indemnisation.

Vous nous indemnisez, nous et nos filiales, affiliés, cadres, agents, salariés, partenaires et donneurs de licence, pour toute réclamation, demande, perte ou dommage, y compris pour les honoraires raisonnables d'avocats, découlant de ou liés à votre utilisation de l'Œuvre, à l'exception des indemnisations prévues à l'Article 7 (Nos obligations d'indemnisation), ou à votre violation des présentes Conditions, y compris l'utilisation d'une Œuvre éditoriale à des fins commerciales sans avoir obtenu les accords ou permissions nécessaires.

Nous avons le droit de gérer la défense à l'égard de toute réclamation, action ou question faisant l'objet d'une indemnisation, engagée par vous, avec l'avocat de notre choix. Vous coopérerez pleinement avec nous dans la défense de ladite réclamation, action ou question.

7. Nos obligations d'indemnisation.

7.1 Notre devoir d'indemnisation. A condition que les Œuvres soient utilisées conformément aux présentes Conditions, nous prendrons en charge la défense de toute réclamation, action en justice ou procédure légale (désignées collectivement « **Réclamation** »), intentée par des tiers contre une personne ou une entité, dès lors que cette Réclamation allègue que votre utilisation de l'Œuvre indemnisée selon les présentes Conditions enfreint directement le copyright, la marque déposée, les droits de publicité ou de confidentialité des tiers en question (« **Réclamation de violation** »). « **Œuvre indemnisée** » désigne toute Œuvre que vous avez achetée ou téléchargée depuis le site Web et qui n'a pas été modifiée, à l'exception d'une Œuvre (A) faisant partie de notre collection d'Œuvres gratuites ; (B) pouvant être téléchargée autrement sans paiement de crédits ou autre compensation monétaire ; ou (C) constituant une Œuvre éditoriale. Nous vous rembourserons les dommages, les pertes, les coûts, les frais ou les passifs (désignés collectivement, « **Pertes** ») directement imputables à une Réclamation de violation et qui ont définitivement été ordonnés à notre charge par un tribunal compétent ou que nous avons acceptés dans le cadre d'une transaction écrite dûment signée par nos soins.

7.2 Conditions d'indemnisation. Adobe ne saurait être tenu responsable en cas de Réclamation :

(A) découlant de : (1) toute modification de l'Œuvre indemnisée, (2) toute association de l'Œuvre indemnisée avec n'importe quelle autre œuvre, (3) toute utilisation de l'Œuvre indemnisée après qu'elle ait été retirée de nos Services ou après vous avoir demandé de ne plus l'utiliser, ou (4) du contexte dans lequel vous avez utilisé l'Œuvre indemnisée ; ou

(B) si vous omettez de : (1) nous notifier sans délai par écrit de la Réclamation de la Violation dès que vous en prenez connaissance, dès lors que cette défaillance nous porte préjudice ; (2) nous prêter l'assistance raisonnable que nous avons demandée pour la défense ou la composition de la Réclamation de violation ;

(3) nous accorder le droit exclusif de gérer et l'autorité de composer la Réclamation de violation ; ou (4) vous abstenir de faire des admissions au sujet de la Réclamation de violation, sans notre accord préalable écrit.

7.3 Limitation de responsabilité. Nonobstant toutes dispositions contraires dans les présentes Conditions ou dans tout autre accord établi entre vous et nous, indépendamment du nombre de fois où une Œuvre indemnisée a été téléchargée ou exploitée sous licence, notre responsabilité globale maximum ne pourra pas dépasser 10 000 dollars américains par Œuvre indemnisée.

7.4 Recours unique et exclusif. Les dispositions qui précèdent établissent notre entière responsabilité et obligation ainsi que votre recours unique et exclusif, vis-à-vis d'une Œuvre indemnisée ou d'une Réclamation pour Infraction.

8. Exclusion.

Nous ne sommes pas responsables de la précision de l'Œuvre, y compris toute description ou légende l'accompagnant, fournie par nos contributeurs.

9. Résiliation.

En cas de violation de votre part, Nous pouvons résilier les présentes Conditions ou vos droits par rapport à n'importe quelle Œuvre, après notification. Nous pouvons refuser le téléchargement de n'importe quelle Œuvre depuis le site Web.

10. Effets de la résiliation.

Après la résiliation des présentes Conditions, vous pourrez continuer à utiliser l'Œuvre que vous avez téléchargée et payée, sous réserve de respecter ces Conditions. Si votre abonnement prend fin ou après résiliation des présentes Conditions, vous perdrez tous les droits, titres et intérêts relatifs à l'ensemble ou à l'un des téléchargements inutilisés.

Adobe Systems Incorporated : 345 Park Avenue, San José, Californie 95110-2704

Adobe Systems Software Ireland Limited : 4-6 Riverwalk, City West Business Campus, Saggart, Dublin 24